

GEIH France
Société professionnelle de placement à prépondérance immobilière à capital variable
au capital initial de 62.200.000 €
ayant la forme d'une Société par Actions Simplifiée
Siège social : 43 Avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS
Agréée le sous le numéro SPI20160051
RCS PARIS 824 207 484

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 7 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le sept avril,

Le nouveau Président de la Société,

GENERALI REAL ESTATE SGR S.p.A., une *Società per azioni* italienne, ayant son siège social situé 4, via Machiavelli, 34132, Trieste – Italie, enregistrée sous le numéro 01106260324 auprès du registre des sociétés de Venezia Giulia, identifiée dans le REA de Trieste sous le numéro 098498, agissant par le biais de sa succursale française située au 89 rue Taitbout, 75009 Paris – France, enregistrée sous le numéro 841 672 579 R.C.S. Paris (« **GENERALI REAL ESTATE SGR S.p.A.** » ou le « **Président** »),

a pris ce jour les décisions suivantes, sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la fin des fonctions de **AEW** de ses fonctions de société de gestion de la Société et par voie de conséquence de président de celle-ci (suite à l'obtention de l'agrément de l'AMF sur le changement de société de gestion de portefeuille et sur les changements y relatifs) ;
- Constatation de la nomination effective intervenue de **GENERALI REAL ESTATE SGR S.P.A.**, via sa succursale française, en qualité de Président et de société de gestion de la Société ;
- Constatation de la réalisation définitive du changement de siège social de la Société au 89 rue Taitbout, 75009 Paris ;
- Modification de l'article 12 des statuts intitulé « *Calcul de la valeur liquidative* » ; et
- Modifications corrélatives des statuts de la Société (les « **Statuts** ») et du prospectus de la Société (le « **Prospectus** ») ;

Il est rappelé les éléments suivants :

Par décisions en date du 3 avril 2026, l'associé unique de la Société (**GENERALI EUROPE INCOME HOLDING SA**, Société Anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 151.572.865 euros, ayant son siège social au 15 Boulevard F.W. Raiffeisen, L-2411 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B148430) a décidé, sous réserve de l'agrément préalable de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** ») sur le changement de société de gestion de portefeuille de la Société et sur les changements y relatifs (la « **Condition** ») de :

- (i) révoquer **AEW**, conformément à l'article 15 des Statuts, de ses fonctions de société de gestion et par voie de conséquence de président de la Société, cette révocation, sous réserve de la levée de la Condition, étant effective le 6 avril 2026 à 23h59 ; et

- (ii) nommer **GENERALI REAL ESTATE SGR S.p.A.** agissant par le biais de sa succursale française située au 89 rue Taitbout, 75009 Paris, à compter du 7 avril 2026, la prise de fonctions doit intervenir alors automatiquement en cas de réalisation de la Condition.

L'Associé Unique a en conséquence décidé de modifier les Statuts afin de refléter cette décision et a décidé que l'article 14 des Statuts serait modifié ainsi qu'il suit en cas de réalisation de la Condition:

*« La société **GENERALI REAL ESTATE SGR S.p.A.**, une Società per azioni italienne, agréée conformément à la directive 2011/61/UE en tant que Società di gestione del risparmio par la Banca D'Italia, enregistrée au numéro 90 du "Albo delle società di gestione del risparmio" dans la section des FIAs, tenu par la Banca D'Italia, , ayant son siège social situé 4, via Machiavelli, 34132, Trieste – Italie, enregistrée sous le numéro 01106260324 auprès du registre des sociétés de Venezia Giulia, identifiée dans le REA de Trieste sous le numéro 098498, agissant par le biais de sa succursale française située au 89, rue Taitbout, 75009, Paris – France, enregistrée sous le numéro 841 672 579 R.C.S. Paris, est désignée comme société de gestion de la SPPICAV, nommée statutairement sans limitation de durée. ».*

L'Associé Unique a ainsi donné tous pouvoirs au futur nouveau président (et société de gestion de la Société), pour constater la réalisation de la Condition et mettre en œuvre les modifications requises dans les Statuts (et en signer leur nouvelle version) et le Prospectus ;

- (iii) approuver le projet de modification du siège social, à compter du 7 avril 2026 au 89 rue Taitbout, 75009 Paris ;
- (iv) modifier en outre les Statuts de la Société à compter du 7 avril 2026 aux fins de procéder à la modification du délai maximum de publication de la valeur liquidative, tel que fixé à l'article 12 des Statuts, l'article 12 des Statuts devant être modifié ainsi qu'il suit à compter du 7 avril 2026 :

« Article 12 – Calcul de la valeur liquidative

Les Actions de la SPPICAV sont émises et rachetées à la demande des Associés à la prochaine valeur liquidative (la "Valeur Liquidative"), sous réserve des délais mentionnés au Prospectus.

*La Valeur Liquidative est établie trimestriellement, les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre (chacune, une "**Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative**").*

Sa publication intervient dans un délai maximum de trente (30) Jours Ouvrés suivant la Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative.

La Valeur Liquidative est transmise à l'AMF le jour même de sa détermination.

La Valeur Liquidative sera disponible à cette date sur le site internet de la Société de Gestion. ».

Par ailleurs l'Associé Unique a pris acte de la nécessité de modifier les Statuts et le Prospectus afin de refléter ses décisions quand cela devait être requis et y a consenti, tout en donnant tous pouvoirs à GENERALI REAL ESTATE SGR S.p.A. en qualité de futur président (et société de gestion de la Société) pour constater la réalisation de la Condition et mettre en œuvre les modifications requises dans les Statuts et le Prospectus.

PREMIERE DECISION

(Constatations à opérer suite à la levée de la Condition)

Par courrier en date du 7 avril 2026, l'AMF a accordé son agrément à la révocation et au changement de société de gestion et de Président, entraînant ainsi la levée de la Condition.

Dans ce cadre, **GENERALI REAL ESTATE SGR S.p.A.**, en qualité de société de gestion et de Président de la Société **constate** expressément et pour le besoin des formalités à intervenir :

- la levée définitive de la Condition, en tant que de besoin ;
- l'effectivité de la révocation de **AEW** et la fin de ses fonctions de Société de Gestion et de Président de la Société le 6 avril 2026 à 23h59 ;
- l'effectivité de sa propre nomination au 7 avril 2026 en qualité de Société de Gestion et de Président de la Société ; et
- l'effectivité de la modification de l'article 12 des Statuts de la Société sur le calcul de la valeur liquidative.

Il **décide** par ailleurs, conformément à l'article 4 des Statuts, le changement du siège social de la Société à compter de ce jour au 89 rue Taitbout, 75009 Paris.

DEUXIEME DECISION

(Modifications corrélatives des Statuts et du Prospectus)

En conséquence, le Président **constate** :

- la modification du premier alinéa de l'Article 4 des Statuts qui est dorénavant rédigé ainsi qu'il suit:

« Le siège social de la société est fixé au 89 rue Taitbout, 75009 Paris. ».

- la modification de l'Article 12 des Statuts qui est dorénavant rédigé ainsi qu'il suit:

« Article 12 – Calcul de la valeur liquidative

Les Actions de la SPPICAV sont émises et rachetées à la demande des Associés à la prochaine valeur liquidative (la "Valeur Liquidative"), sous réserve des délais mentionnés au Prospectus.

La Valeur Liquidative est établie trimestriellement, les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre (chacune, une "Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative").

Sa publication intervient dans un délai maximum de trente (30) Jours Ouvrés suivant la Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative.

La Valeur Liquidative est transmise à l'AMF le jour même de sa détermination.

La Valeur Liquidative sera disponible à cette date sur le site internet de la Société de Gestion.».

- La modification de l'article 14 des Statuts qui est modifié ainsi qu'il suit :

*« La société **GENERALI REAL ESTATE SGR S.p.A.**, une Società per azioni italienne, agréée conformément à la directive 2011/61/UE en tant que Società di gestione del risparmio par la Banca D'Italia, enregistrée au numéro 90 du "Albo delle società di gestione del risparmio" dans la section des FIAs, tenu par la Banca D'Italia, , ayant son siège social situé 4, via Machiavelli,*

34132, Trieste – Italie, enregistrée sous le numéro 01106260324 auprès du registre des sociétés de Venezia Giulia, identifiée dans le REA de Trieste sous le numéro 098498, agissant par le biais de sa succursale française située au 89, rue Taitbout, 75009, Paris – France, enregistrée sous le numéro 841 672 579 R.C.S. Paris, est désignée comme société de gestion de la SPPICAV, nommée statutairement sans limitation de durée.».

Puis le Président **procède** aux modifications requises dans le Prospectus.

Le Dépositaire de la Société sera tenu informé des modifications apportées.

TROISIEME DECISION *(Pouvoirs pour formalités)*

Le Président **donne** par ailleurs tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir tous actes et/ou toutes formalités légales en découlant.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

**Le Président et société de gestion de la Société
GENERALI REAL ESTATE SGR S.P.A,**

Par :
Nom : Nunzio Laurenziello
Dûment habilité

Par :
Nom : Jan Verschueren
Dûment habilité